



Investir dans les populations rurales

Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA

Troisième session

Rome, 2-3 novembre 2023

Synthèse du président de la Consultation: Troisième session de la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA

Cote du document: IFAD13/3/INF.5/Rev.1

Date: 5 décembre 2023

Distribution: Restreinte

Original: Anglais

POUR: INFORMATION

Questions techniques:

Kyle Peters

Président externe

courriel: r.peters@ifad.org

Ronald Hartman

Directeur

Division de l'engagement, des partenariats et
de la mobilisation des ressources à l'échelle
mondiale

courriel: r.hartman@ifad.org

Leon Williams

Responsable principal des partenariats,
reconstitution des ressources

Division de l'engagement, des partenariats et
de la mobilisation des ressources à l'échelle
mondiale

courriel: l.williams@ifad.org

Synthèse du président de la Consultation: Troisième session de la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA

1. Les membres de la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA13), des membres de la direction et du personnel du FIDA, des observateurs et des invités se sont réunis à Rome, en modalité hybride, les 2 et 3 novembre pour examiner le projet de rapport sur FIDA13, qui comprend le projet de Cadre de gestion des résultats de FIDA13 et le projet de résolution sur FIDA13.
2. Dans son discours d'ouverture, le Président du FIDA a indiqué qu'il était urgent d'agir, soulignant l'importance d'une reconstitution des ressources ambitieuse pour accroître l'impact en faveur des petits exploitants et des femmes et hommes pauvres des zones rurales. La plupart des États membres ont abondé dans ce sens pendant les discussions, et un certain nombre de délégués ont annoncé l'intention de leur gouvernement d'accroître fortement leurs contributions en faveur de FIDA13 ou ont confirmé leurs annonces de contribution, notamment le Congo, la Côte d'Ivoire, l'Espagne, la France, le Mali et la Norvège. Le président externe, M. Kyle Peters, a souligné les progrès déjà accomplis durant la Consultation sur FIDA13 lors des sessions qui se sont tenues en février et en juin, ainsi que lors des réunions informelles d'avril et de septembre. M. Makhtar Diop, directeur général de la Société financière internationale (SFI), a partagé une allocution vidéo soulignant l'importance de renforcer l'attention portée par le secteur privé à la petite agriculture et aux zones rurales, ainsi que la complémentarité des rôles du FIDA et de la SFI, et les possibilités d'approfondissement des partenariats offertes par FIDA13.
3. Des représentants de l'Association internationale de développement de la Banque mondiale, du Fonds africain de développement et du Fonds asiatique de développement ont assisté à la session à distance en tant qu'observateurs sans droit de parole. La Commission européenne a également assisté à la session en tant qu'observateur sans droit de parole, en présentiel.
4. L'ordre du jour a été adopté sans modification.

A. Rapport de la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA

a. Projet de rapport de la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA

5. La direction a fourni une présentation complète sur le projet actualisé de rapport sur FIDA13. Les membres ont souligné la qualité des documents présentés, et salué les efforts déployés par la direction pour intégrer les observations et retours d'information exprimés lors du séminaire informel de septembre, ainsi que tout au long du processus de consultation en ligne.

Aspects opérationnels et institutionnels

6. Les délégués ont réitéré leur soutien à l'objectif général de FIDA13 de renforcement de la résilience rurale et d'investissement dans la sécurité alimentaire, ainsi qu'aux trois domaines prioritaires – contextes de fragilité, climat et biodiversité, et collaboration avec le secteur privé.
7. Au cours des discussions, les délégués ont salué les précisions apportées sur la nouvelle approche du FIDA relative aux situations de fragilité et sur les principes d'action. Certains délégués ont demandé des éclaircissements sur l'approche suivie et les définitions ayant trait à la fragilité, notamment concernant la nécessité de garantir que les activités du FIDA soient axées sur les situations de fragilité, partout où elles sont identifiées. De nombreux États membres ont par ailleurs salué

expressément la volonté du FIDA d'intensifier ses partenariats avec les autres organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome, les banques multilatérales de développement (BMD) et les institutions financières internationales (IFI) et, surtout, avec les acteurs locaux comme la société civile et le secteur privé, y compris en vue d'une collaboration renforcée dans le cadre des diagnostics. La direction a également souligné le rôle clé que le FIDA, en tant qu'organisme des Nations Unies et IFI, peut jouer en interagissant avec différentes composantes du lien action humanitaire-consolidation de la paix. De nombreux délégués ont salué l'engagement du FIDA de porter à au moins 30% la part des ressources allouées aux situations de fragilité.

8. S'agissant du climat et de la biodiversité, de nombreux États membres ont pris note de l'impact disproportionné des changements climatiques sur les communautés rurales, les exploitants agricoles et les peuples autochtones. Aussi, de nombreux délégués ont salué le relèvement à 45% de l'objectif fixé en matière de financements climatiques. Dans un contexte d'accélération des changements climatiques, les membres ont également souligné qu'il était important que le FIDA traite la question de l'insécurité hydrique, y compris dans le rapport, compte tenu de ses liens étroits avec l'agriculture et la production alimentaire.
9. L'introduction de contributions additionnelles pour le climat, telles qu'elles sont présentées dans l'annexe actualisée du rapport, a fait l'objet de discussions approfondies, notamment en ce qui concerne les droits de vote. Certains membres ont fait part de leurs préoccupations au sujet de la proposition d'attribution des voix liées aux contributions additionnelles pour le climat et concernant leur impact potentiel sur la répartition des voix entre les listes. Les membres ont accueilli favorablement les mesures proposées pour gérer le risque de substitution. Certains membres ont soulevé des questions concernant la façon dont les pays à revenu intermédiaire bénéficieraient des contributions additionnelles pour le climat, et la direction a expliqué que les contributions additionnelles pour le climat étaient une nouvelle forme de contributions de base qui augmenterait le niveau de ressources disponibles pour tous les pays par l'intermédiaire du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) et du Mécanisme d'accès aux ressources empruntées (MARE). D'autres se sont interrogés sur la base juridique sur laquelle se fonde la création de nouvelles formes de contributions à la reconstitution des ressources, et la direction a confirmé que, si les pays ne peuvent pas affecter les contributions ou en restreindre l'emploi, le Conseil des gouverneurs peut quant à lui décider de créer de nouvelles formes de contributions, comme il l'a déjà fait par le passé, en définissant les modalités et conditions de ces contributions et comment elles seront employées, et les États membres peuvent alors décider d'apporter des contributions en fonction de cet accord.
10. De nombreux États membres ont exprimé leur soutien envers le renforcement de la collaboration avec le secteur privé durant FIDA13, et les délégués ont dit attendre avec intérêt les échanges sur la stratégie actualisée de collaboration avec le secteur privé, qui se dérouleront au sein du Conseil d'administration.
11. Les délégués ont aussi formulé un certain nombre de suggestions concernant les thématiques transversales du FIDA, notamment en faveur d'un renforcement des dispositions et des objectifs relatifs aux questions de genre. Certains délégués ont suggéré l'introduction d'un engagement en faveur de l'élaboration d'un nouveau plan d'action pour les questions de genre durant la période couverte par FIDA13, ce que la direction a accepté. En réponse aux observations exprimées par certains membres, la direction ajoutera une formulation standard du FIDA sur les questions de genre, reflétant la teneur de divers plans d'actions, stratégies et politiques approuvés par le Conseil d'administration, ainsi que le texte intitulé « Directives volontaires sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition », élaboré par le

Comité de la sécurité alimentaire mondiale des Nations Unies et récemment adopté multilatéralement.

12. Sur le plan de la nutrition, de nombreux États membres ont exprimé des inquiétudes quant à la réduction de l'objectif fixé en matière d'impact, et ont indiqué qu'ils aimeraient que le FIDA soit plus ambitieux en la matière. Ils ont en outre demandé des précisions sur les discordances entre les objectifs fixés par le FIDA en matière d'impact concernant les revenus, la sécurité alimentaire et l'amélioration de la nutrition. Certains délégués ont également soulevé la question du décalage entre le nombre de projets tenant compte des enjeux nutritionnels et l'objectif d'impact en matière de nutrition. La direction a par ailleurs confirmé qu'un nouveau plan d'action pour la nutrition serait élaboré pour FIDA13 à l'expiration du plan actuel, et qu'il serait inclus en tant que nouvel engagement.
13. Les délégués ont indiqué qu'ils apprécieraient davantage de références à l'inclusion sociale et une plus grande ambition en la matière dans le cadre de FIDA13 et plusieurs délégués ont demandé des précisions sur les définitions des investissements reflétant la prise en compte de la problématique femmes-hommes et des investissements axés sur les jeunes mentionnés dans le rapport.
14. Les délégués ont salué le relèvement du niveau d'ambition eu égard à la proposition d'investir 45% des ressources de base dans les pays à faible revenu, et de porter à au moins 30% la part des ressources de base destinées aux situations de fragilité. Certains membres ont demandé s'il serait possible de relever les objectifs d'allocation en faveur de l'Afrique et de l'Afrique subsaharienne. La direction a accepté d'inclure un objectif plus ambitieux, portant à 60% la part des ressources de base destinées à l'Afrique, tout en garantissant un minimum de 55%.
15. Les États membres ont accueilli avec satisfaction les objectifs de cofinancement et ont apprécié le fait qu'ils tiennent compte du renforcement de la coopération et de la collaboration au sein de la communauté des donateurs. Au cours de la discussion, la direction a accepté d'augmenter encore l'objectif de cofinancement, le faisant passer de 1/1,6 à 1/1,7, contre 1/1,5 durant FIDA12, pour refléter le renforcement des partenariats avec les BMD et d'autres partenaires internationaux.
16. Concernant la capacité d'exécution du FIDA et son efficacité et son efficacité institutionnelles, de nombreux délégués ont félicité le FIDA pour les progrès réalisés dans ce domaine et rappelé la nécessité de continuer à se concentrer sur cet aspect pour qu'il reste une priorité durant FIDA13. Certains États membres se sont félicités des efforts déployés pour utiliser des approches plus programmatiques, renforcer les systèmes nationaux et les utiliser davantage, et élargir le recours aux prêts axés sur les résultats, compte tenu des activités pilotes menées jusqu'à présent.
17. Un certain nombre d'États membres ont demandé que figure dans le Rapport sur FIDA13 une mention de l'attachement du FIDA au multilinguisme et ont voulu savoir s'il était possible d'inclure un indicateur adéquat. La direction a répondu qu'elle envisagerait d'inclure des gages de son attachement au multilinguisme dans le cadre pour la diversité, l'équité et l'inclusion. De nombreux États membres ont par ailleurs souligné l'importance de la mise à disposition de l'ensemble des documents dans toutes les langues en temps utile.
18. Concernant les petits États insulaires en développement, les délégués ont salué l'inclusion d'un paragraphe et suggéré de déplacer cette référence pour l'inclure dans le chapitre sur le climat et la biodiversité avec une formulation visant à affiner davantage le texte.

Cadre de financement

19. Durant le débat sur le cadre de financement, les délégués ont indiqué qu'ils aspiraient à une Treizième reconstitution des ressources solide compte tenu de l'urgence des besoins. Les États membres ont également salué les précisions apportées par la direction concernant les hypothèses prises en compte dans les

scénarios en matière d'effet de levier, de taux d'inflation et le cofinancement des investissements réalisés dans le cadre d'opérations non souveraines. Plusieurs États membres ont exprimé leur soutien aux efforts déployés par le FIDA pour répondre aux recommandations du G20 à l'intention des BMD concernant l'optimisation du bilan et l'adéquation des fonds propres. À cet égard, les délégués ont salué le fait que la direction ait indiqué que les progrès réalisés par le FIDA concernant les emprunts et les options pour l'avenir seraient examinés par le Conseil d'administration en 2024, guidés par les États membres et fondés sur une approche prudente.

20. Nombre de délégués ont fait savoir qu'ils aspiraient dans l'ensemble à une Treizième reconstitution des ressources solide, tout en reconnaissant les contraintes auxquelles de nombreux États membres font face. Toutefois, lors de leurs interventions, un certain nombre d'États membres ont exprimé leur soutien à l'égard des scénarios les plus ambitieux. La direction a rappelé que la situation actuelle requiert un certain niveau d'ambition, que reflètent les scénarios B et C, et a réitéré son appel aux membres pour qu'ils envisagent de choisir l'un de ces scénarios lorsqu'ils se réuniront à l'occasion de la séance d'annonce des contributions en décembre.

b. Cadre de gestion des résultats

21. Les membres de la Consultation se sont par ailleurs penchés sur l'Examen du Cadre de gestion des résultats de FIDA12 réalisé par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA et sur le projet de Cadre de gestion des résultats de FIDA13. Les États membres ont particulièrement apprécié la rigueur et la qualité des travaux du Fonds en matière d'établissement de rapports et de mesure des résultats et de l'impact, ainsi que la solidité de la fonction d'évaluation indépendante au FIDA.
22. De nombreux membres se sont félicités de la rationalisation du Cadre de gestion des résultats de FIDA13, et de l'attention accrue portée aux indicateurs d'impact de niveau II. Les délégués, toutefois, ont aussi formulé de nombreuses suggestions visant à inclure des indicateurs ou à en supprimer du projet actuel, tandis qu'un certain nombre d'États membres ont par ailleurs attiré l'attention sur le fait que le nombre d'indicateurs mesurés dans le Cadre de gestion des résultats devait être mis en balance avec la charge de travail qu'ils représentent et avec les ressources nécessaires aux membres du personnel et à la direction du FIDA, ainsi qu'aux pouvoirs publics et aux partenaires d'exécution.
23. Des suggestions d'indicateurs supplémentaires, élargis ou révisés ont été faites notamment dans les domaines suivants: agroécologie, piégeage du carbone, genre, égalité des femmes et des filles, genre et nutrition, handicap, inclusion sociale, cofinancement (y compris le cofinancement des opérations non souveraines), affectation des ressources, multilinguisme, coopération Sud-Sud et triangulaire et innovation. Certains délégués ont aussi soulevé des questions sur la méthodologie relative aux indicateurs du Cadre de gestion des résultats, notamment sur la désagrégation des données, l'utilisation d'indicateurs recueillis par des organismes de recherche nationaux et les données de référence utilisées pour établir les cibles. La direction va examiner les suggestions et poursuivre l'actualisation et l'affinement du Cadre de gestion des résultats de FIDA13 en vue de son approbation finale à la prochaine session.

c. Résolution sur FIDA13

24. Les membres de la Consultation ont également examiné le projet de résolution sur FIDA13, certains membres ayant posé des questions sur les modifications apportées par rapport à la résolution sur FIDA12. En outre, la direction a fourni des précisions sur la prise d'effet de FIDA13.

25. S'agissant des dispositions de la résolution relatives aux contributions additionnelles pour le climat, certains États membres ont rappelé leurs préoccupations quant à la répartition des voix liées à ces contributions. Les membres ont débattu des conséquences de l'attribution de ces voix, et plusieurs membres ont fait des suggestions pour répondre aux préoccupations exprimées, proposant notamment la recherche de compromis pour plafonner l'attribution des voix liées aux contributions additionnelles pour le climat, une option de création de contributions additionnelles pour le climat sans droits de vote, et la révision de tout accord conclu par la Consultation lors des discussions relatives à FIDA14.
26. Finalement, il a été convenu que la direction organiserait une discussion de suivi concernant l'instrument des contributions additionnelles pour le climat dans les semaines qui suivraient, l'objectif étant qu'un accord soit trouvé avant la quatrième session.

B. Déclarations finales

27. Dans ses remarques finales, le Président du FIDA a remercié les États membres d'avoir débattu de façon constructive, rappelé la nécessité de se concentrer sur les scénarios B et C et souligné l'importance de parvenir à un consensus dans les semaines qui venaient concernant les questions restant à régler, notamment celle des contributions additionnelles pour le climat. Le président externe a ensuite fait la synthèse des principaux points abordés lors du débat, évoqué les prochaines étapes et remercié les États membres, les interprètes et les membres de la direction et du personnel du FIDA d'avoir contribué au bon déroulement de la troisième session. Enfin, la direction a confirmé qu'une autre réunion visant à affiner la proposition relative aux contributions additionnelles pour le climat se tiendrait le 21 novembre 2023.